

## FORMATION DU PERSONNEL 14

### DANGERS LIES AU MATERIEL

#### AINSI VOUS NETTOYEZ LA MACHINE A DECOUPER

- mettez la machine à découpe en position "0" pour éviter d'abîmer le couteau et pour protéger vos doigts
- enlevez les déchets grossiers avec une spatule en plastique et des chiffons jetables
- utilisez une brosse adaptée pour enlever des souillures persistantes sur le couteau
- nettoyez les pièces avec un produit de nettoyage adéquat
- rincez les pièces à l'eau chaude
- désinfectez les pièces avec un produit de désinfection autorisé (respecter la concentration indiquée, la durée et la température)
- rincez les pièces à l'eau chaude et laissez les sécher

#### Ensuite:

- lors du nettoyage du couteau travaillez toujours à partir de l'axe du couteau vers le bas
- nettoyez la machine avant et après l'aiguisage

#### Sécurité:

- mettez la machine avant le nettoyage en position "0"
- débranchez la prise
- soyez prudent avec l'eau près des prises



Le(s) soussigné(s) membre(s) du personnel déclare(nt) qu'en complément de la formation permanente, fournie par leur patron ou son préposé, il(s) a (ont) pris connaissance du contenu de cet article.

### Rubrique question-réponse

**Lors d'un contrôle effectué par l'AFSCA on a demandé une déclaration de conformité en ce qui concerne mon matériel d'emballage. Est-ce correct et comment puis-je l'obtenir ?**

D'après le Règlement CE 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27/10/2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires chacun doit assumer ses responsabilités.

C'est pour cette raison que vous devez disposer d'une déclaration de conformité pour tout votre matériel d'emballage et dès lors également pour des ravieres etc..

Exigez-la de votre fournisseur et mettez vous en ordre avec la législation en question.

Pour autant que le matériel d'emballage ne subisse une modification, cette déclaration de conformité doit être renouvelée tous les 5 ans. Mettez toutes vos déclarations de conformité dans votre Registre.

## Mercuriale des prix d'achats du Bétail Vivant

Maximum du prix constaté sur les marchés suivant:

**BOVINS** Les prix sont donnés en Euros au kilo VIF

		20-mrs-09	27-mrs-09	3-avr-2009	10-avr-09
Battice	Taureaux (S)	2,60 - 3,20	2,60 - 3,20	2,60 - 3,20	2,60 - 3,20
	Génisse (S)	2,50 - 3,00	2,50 - 3,00	2,50 - 3,00	2,50 - 3,00
Ciney	Taureaux Cul de Poulain	2,80 - 3,25	2,80 - 3,25	2,80 - 3,25	2,80 - 3,25
Bruges	Taureaux Cul de Poulain	2,90 - 3,05	2,88 - 3,02	2,88 - 3,02	2,88 - 3,02
	Génisse Cul de Poulain	2,65 - 2,95	2,65 - 2,95	2,65 - 2,95	2,65 - 2,95

#### Remarques sur la tendance des prix

20-mrs-09	Taureaux: en légère baisse
27-mrs-09	Taureaux: en légère baisse
03-avr-09	
10-avr-09	Stationnaire